

renouveler nos efforts et, de façon systématique, nous fixer des buts et des objectifs qui peuvent être atteints. Nous avons envoyé des Canadiens à Chypre, dans le Golan et dans d'autres points chauds parce que nous souhaitons que le système mondial soit efficace. Les Canadiens entendent préserver maintenant un système qu'ils ont contribué à consolider lors de périodes de crise.

Les délégations ici présentes n'ignorent pas qu'au cours des derniers mois, le Canada et d'autres pays se sont efforcés de définir et de mettre en oeuvre un ensemble de mesures pragmatiques et réalisables nous permettant de poursuivre cet objectif. Nous continuerons de déployer des efforts en coopération avec toutes les délégations intéressées par cette démarche qui revêt un caractère des plus urgents en raison du caractère critique des questions de fond dont nous sommes saisis, et que je vais maintenant aborder.

Si nous faisons un tour d'horizon des affaires mondiales en cette année du quarantième anniversaire, nous constatons que c'est en matière de contrôle des armements et de désarmement que les perspectives sont les plus sombres. Force nous est de reconnaître que le processus multilatéral de contrôle des armements n'a débouché sur aucun accord de fond pendant la première moitié de la Deuxième Décennie du Désarmement. Il n'y a eu d'accord de fond ni à la Conférence du désarmement à Genève, ni aux négociations de Vienne sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces, ni à la Conférence de Stockholm sur la confiance, la sécurité et le désarmement en Europe.

Mais je ne suis pas venu ici pour faire un constat d'échec. Au contraire, j'offre l'encouragement et le soutien du Canada pour l'instauration d'un climat de confiance nécessaire à la conclusion d'accords en matière de désarmement. Quelle que soit notre frustration, notre détermination de construire un système mondial de sécurité fondé sur une diminution plutôt que sur une augmentation des stocks d'armes ne doit jamais fléchir. Si un plus haut degré de volonté politique est nécessaire, manifestons cette volonté politique, particulièrement à l'aube de l'année 1986, qui a été proclamée Année internationale de la paix.

Dans le processus complexe du contrôle des armements et du désarmement, il faut établir clairement les priorités.

En premier lieu, le Canada accorde une importance prioritaire à des réductions substantielles et vérifiables des arsenaux actuels d'armes nucléaires. La seule façon concrète de progresser consiste à réduire progressivement le niveau des